

HOROYA

REDACTION,
ADMINISTRATION
IMPRIMERIE
PATRICE LUMUMBA
2^{ème} ETAGE
B. P. 341
TEL. : 51-50
CONAKRY
REPUBLIQUE
DE GUINÉE

Directeur politique :
LEON MAKA
Directeur de publication :
TIBOU TOUNKARA
Directeur :
FODE BERÉTÉ

N° 1103

JEUDI 19 Janvier 1967

4 pages - 25 Francs

SEPTIEME ANNEE 1967

La campagne agricole dans nos régions

Dans les plaines et les rizières de Dubréka, la récolte de riz bat son plein

La campagne nationale de production de riz lancée le 5 avril dernier, a trouvé aujourd'hui sa conclusion dans la fédération de Dubréka.

Malgré les multiples difficultés inhérentes des conditions naturelles du sol, la Région administrative de Dubréka à laquelle il était assigné 2.813 ha de superficie supplémentaires à ensemercer, s'est quand même montrée à la hauteur des obligations qui lui incombaient en atteignant ses objectifs; mieux en les dépassant très sensiblement.

Après une réunion d'étude avec les autorités régionales et les agents techniques de l'agriculture, le secteur de Dubréka a été réparti en trois sous-secteurs: Ouassou, Dubréka et Coyah.

Le personnel technique disponible a été également réparti sur toute la Région. De commun accord avec les autorités, il a tenu des conférences aux masses paysannes. Ces conférences avaient pour but:

- 1 - de mettre en évidence l'intérêt du travail
- 2 - d'augmenter la superficie des champs individuels cultivés
- 3 - de mettre en valeur les plaines et rizières nues

abandonnées depuis le plan triennal, à savoir: Fontontaye, Kiria, Filigbé et la Soumba.

Dans les sous-secteurs, les agents de l'agriculture et les responsables politiques et administratifs sont restés constamment auprès de nos frères paysans pour les conseils utiles et pratiques.

Les 8 tracteurs alloués au secteur ont été distribués dans les sous-secteurs.

La population laborieuse de Dubréka, dès les premières conférences tenues par les autorités régionales et les techniciens, s'est aussitôt mise à la tâche pour mener à bien cette campagne qui a nécessité un grand déploiement de cadres techniques et de matériel agricoles. C'est dire que la première phase qui s'étendait du 5 avril au 15 juin a été menée avec un enthousiasme débordant. Dans les plaines et les rizières de la Soumba, du Taboussou, de Fontontaye, de Filigbé, de très grands efforts ont été déployés.

Dans le sous-secteur de Manéah l'utilisation du tracteur n'a été possible qu'en un seul endroit à cause de l'extrême abondance des eaux et il a fallu encore transporter le tracteur sur

un radeau jusqu'à cet endroit pour son utilisation. Pourtant malgré ce grand handicap, les paysans de Manéah avec les outils rudimentaires (daba, coupe-coupe, faucilles, etc...) ont réalisé d'immenses progrès en quadruplant les productions des années précédentes.

En prenant le sous-secteur de Dubréka où nous avons pu obtenir des précisions, nous obtenons les superficies par plaines:

(Suite Page 3)

Mardi 17 janvier

Le peuple congolais a commémoré le 6^e anniversaire de l'assassinat de Patrice Lumumba

L'anniversaire de la mort du grand leader congolais Patrice Lumumba a été pour la première fois officiellement commémoré à Kinshasa, mardi Le Général Mobutu, les membres du Gouvernement congolais et les chefs des missions diplomatiques étrangères ont assisté dans la matinée une messe de requiem, en l'église Notre Dame du Congo à Kinshasa.

C'est le 17 janvier 1967 en effet que Patrice Lumumba fut assassiné à Lumumbashi, avec ses co-détenus Joseph Okito et

Maurice MPolo. On se souvient que le Général Mobutu avait officiellement proclamé l'ancien premier ministre héros national le 30 juin 1966, et une souscription a été ouverte au Congo et dans les autres pays africains en vue d'ériger un monument à sa mémoire.

La matinée de mardi a été déclarée chômée dans les services publics congolais afin de permettre aux fonctionnaires d'assister à divers offices religieux. Une réception à la mé-

(Suite page 3)

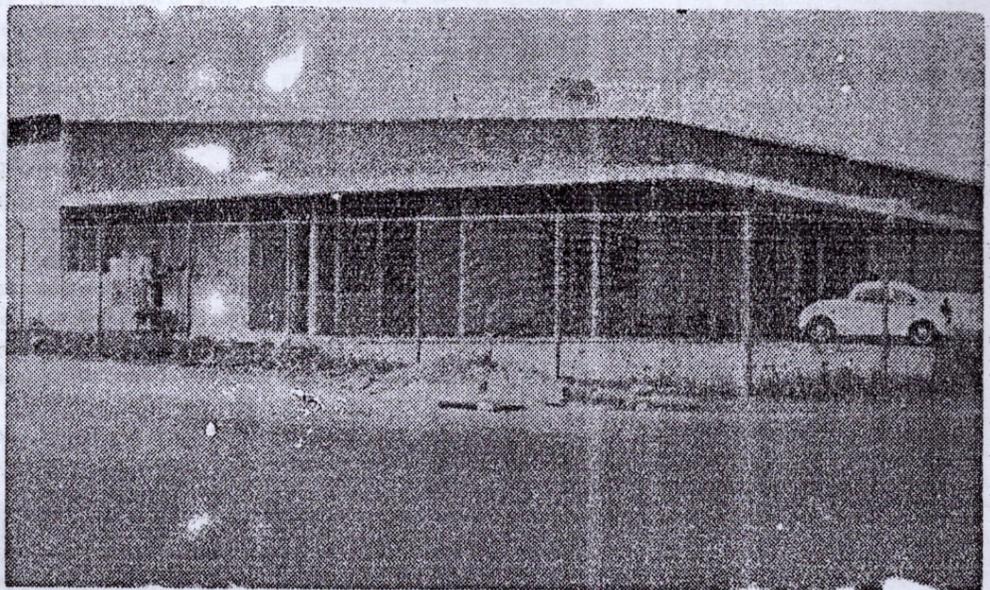
L'usine de tôles et d'ustensiles de ménage de Boussoura

Une nouvelle concrétisation de notre volonté de progrès

Nous publions la dernière partie de notre reportage sur l'Usine de tôles et d'ustensiles de ménage.

sinusoidales dans les dimensions connues sur le marché. Une machine à plier et une cisaille ainsi que les machines pour la production

impressions que m'avait confié en septembre 1966 M. Diallo Mamadou Sankarélah, vice-président de l'Assemblée Nationale, à l'occasion



La Façade de l'Usine des tôles.

La deuxième ligne de fabrication de tôles se compose d'une machine à onduler, type Yoder, avec dix lamineurs profileurs pouvant produire de la tôle à ondula-

de barres à angle, de longorons et des gouttières complètent cet équipement.

Devant ces machines au travail, j'ai eu les mêmes

d'une visite au complexe textile de Sanoyah: «Quand on rentre dans cette usine, on sort un autre homme».

Suite Page 2

Le syndicat national des mines et carrières tiendra son congrès les 9 et 10 février prochains

Les membres de Bureau du Syndicat National des Mines et généraux des Syndicats d'Entreprises des Bauxites de Kassa, du Service des Mines de Conakry et de la Compagnie Minière se sont réunis le lundi 16 janvier 1967 sous la présidence du Camarade Baldé Abdoulaye secrétaire général.

L'ordre du jour portait les points suivants:

- 1) Etude de la circulaire de la CNTG en date du 13 janvier 1967;
- 2) Fixation de la date du congrès du syndicat national des Mines et Carrières;

(Suite page 2)

LA VIE DANS LA NATION

L'USINE DES TOLES

(Suite de la Première Page)

L'implantation de cette usine permettra d'accélérer le développement économique du pays et l'amélioration du niveau de vie de nos populations.

C'est ce qu'a expliqué le ministre du développement économique, M. Ismaël Touré, dans son discours prononcé à l'occasion de l'inauguration de l'usine.

«Il est heureux de pouvoir satisfaire les populations en ce qui concerne les tôles et les ustensiles de ménage. L'usine contribuera ainsi à la résorption des effets inflationnistes résultant des

dans les champs, dans les ateliers, dans les usines et à tous les fronts de développement économique.

La formation d'une classe élite de travailleurs et la qualification des ouvriers dans les usines sont des facteurs indispensables pour tirer notre pays du sous-développement.

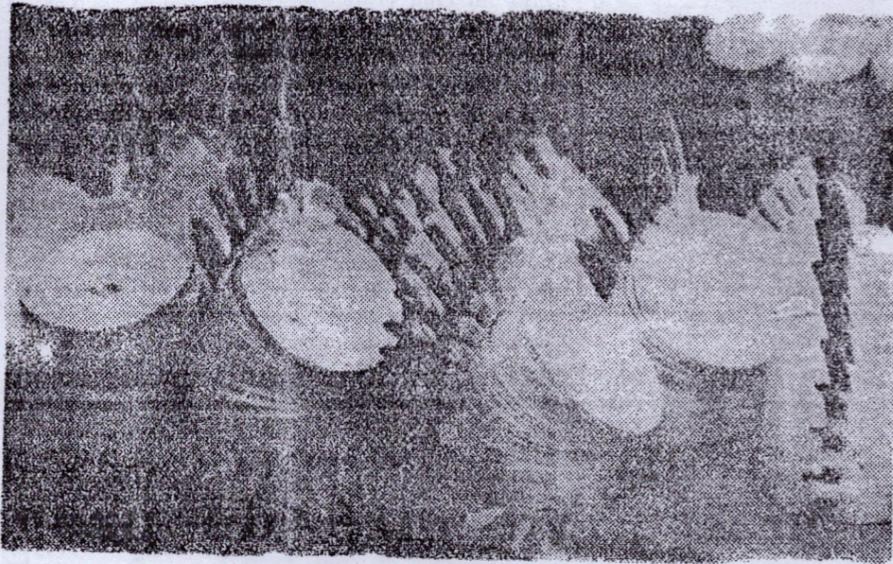
Les ouvriers de l'usine de Boussouira sont à cet égard, en train de se former et de se qualifier chaque jour davantage pour apporter toute leur contribution au succès de la Révolution économique guinéenne.

Tous les postes de production sont occupés par des guinéens formés sur place grâce à un programme d'en-

pourront renforcer l'action économique et élever le niveau de vie matérielle, culturelle et sociale du peuple de Guinée tout entier.

Si tous les travailleurs, toutes les forces vives du pays arrivent à mobiliser effectivement leurs énergies (et ils arriveront à le faire), s'ils parviennent inconsciemment et consciencieusement à créer et à maintenir une atmosphère d'émulation par le travail et dans le travail, il va sans dire que nos programmes, nos plans de développement économique et singulièrement celui de l'usine de Boussouira, seront exécutés dans la plus grande harmonie.

C'est après seulement que nous verrons fleurir l'industrie guinéenne dont l'expansion aura joué un grand rôle



Les produits finis de l'usine Sur notre photo des casse roles.

grands investissements d'infrastructure du plan septennal. Elle jouera également un rôle non négligeable de stimulant de la production agricole en mettant à la disposition de la paysannerie les moyens d'une amélioration concrète de son niveau de vie».

La société guinéenne de fabrication (SOGUIFAB) a mis en vente ses produits, tôles et ustensiles de ménage depuis le 1er septembre 1966.

D'ores et déjà une importante quantité de tôles a été répartie entre les différentes régions administratives.

Les militants accueillent avec enthousiasme les fruits de cette nouvelle conquête.

Notre volonté est de nous libérer d'une dépendance économique vis-à-vis de l'extérieur. Nous devons produire pour nous suffire et ravitailler par nos propres efforts, nos usines en matières premières. Pour cela, nous devons valoriser le travail

trainement qui a précédé la mise en marche de l'usine.

Les ouvriers, au nombre de 22 seulement, exploitent rationnellement les conseils pratiques de leur maître, M. Zaïne Aly, expert guinéen chargé de diriger et de contrôler la section de fabrication. Ils ont eu maintes fois l'occasion de prouver leur capacité d'assimilation des techniques dans la grande production des ustensiles de ménage et des matériaux de construction. Chacun d'eux couvre plusieurs domaines de spécialisation. Il est adapté à 5 ou 6 articles. On dirait qu'une saine émulation pour une production quantitative et qualitative règne entre les travailleurs de l'usine, tellement leurs gestes sont rapides et précis. Et c'est seulement à travers cette volonté de dépassement, d'exécution correcte des tâches, avec dévouement et constance, que les masses paysannes et ouvrières, que les intellectuels et les manoeuvres guinéens

sur l'élargissement et la diversification de la production d'aluminium. D'ores et déjà nous pouvons compter sur le projet national de production d'aluminium avec le barrage et l'usine d'électrolyse de Konkouré.

Alors, comme l'a dit encore M. Ismaël Touré, «l'usine de fabrication de tôles et d'articles de ménage prendra toute sa dimension: les feuilles d'aluminium obtenues par laminage à la sortie des unités d'électrolyse ainsi que les profilés, serviront à la fabrication de tubes, de câbles électriques, d'accessoires pour l'irrigation etc.

«Il sera ainsi possible de hisser notre consommation au niveau des pays modernes en envisageant un vaste programme d'exportation dans les meilleures conditions de compétitivité. Dans cette perspective, l'unité aura joué son rôle d'usine-relais, pour la production de l'aluminium».

T. Maadjou BAH

Mouvement des gouverneurs, des commandants d'arrondissements

Par décrets n°s 23, 22, 21, 20 et 13 en date des 7 et 9 janvier 1967 de M. le Président de la République:

M. Diallo Falilou, précédemment gouverneur de la Région Administrative de Mali, est nommé gouverneur de la R.A. de Kérouané, en remplacement de M. Traoré Tamba Kallas, muté.

M. Traoré Tamba Kallas, précédemment gouverneur de la R. A. de Kérouané, est nommé gouverneur de la R. A. de Mali, en remplacement de M. Diallo Falilou, muté.

M. Yansané Sékou Yalani, rédacteur d'administration, secrétaire général de la R. A. de Kindia, est nommé en la même qualité à Téliélé, en remplacement de M. Bah Tahirou, appelé à d'autres fonctions.

M. Camara Sankoumba, secrétaire d'administration en service au secrétariat d'Etat à la Présidence chargé de l'Intérieur et de la Sécurité, est nommé secrétaire général de la R. A. de Kindia, en remplacement de M. Yansané Sékou Yalani, muté.

M. Oulare Balla, rédacteur d'administration commandant d'Arrondissement Central de Kindia, est nommé secrétaire général de la R. A. de Dabola, en remplacement de M. Diallo Ibrahim MBemba, appelé à d'autres fonctions.

M. Bah Tahirou, Inspecteur de police principal, secrétaire général de la R. A. de Téliélé, est délégué dans les fonctions d'Inspecteur du

Commerce, pour servir à l'Entreprise Nationale Ematec.

M. Sako Sambri, rédacteur d'administration, commandant d'Arrondissement central de Kouandara, est nommé en la même qualité à Kindia, en remplacement de M. Oulare Balla, appelé à d'autres fonctions.

M. Diallo Mamadou Baïlo, Commis d'administration, commandant d'Arrondissement Central de Téliélé, est nommé en la même qualité à Kouandara, en remplacement de M. Sako Sambri, muté.

M. Soumaré Tidiane, Institututeur, commandant d'Arrondissement de Sogolon (Téliélé), est nommé commandant d'Arrondissement Central de Téliélé en remplacement de M. Diallo Mamadou Baïlo, qui a reçu une autre affectation.

M. Camara Mohamed Ali, commis d'administration, commandant d'Arrondissement de Yambéring (Mali), est nommé commandant d'Arrondissement Central de Faranah, en remplacement de M. Diallo Abdoulaye Eobody, remis à la disposition du ministère de la Santé publique et des Affaires Sociales.

M. Coumbassa Jean-Marie, agent technique de santé, en service à Kindia, est nommé commandant d'Arrondissement de Sogolon (Téliélé), en remplacement de M. Soumaré Tidiane, muté.

(A suivre)

NOUVELLE SYNDICALE

(Suite de la première page)

3) Compte rendu de la situation de la Compagnie Minière après sa fermeture.

a) Le règlement des travailleurs :

b) La gestion de la Coopérative ouvrière de consommation;

c) La gestion du centre d'accueil de Barbassia.

4) Compte rendu du placement des cartes syndicales exercices 1966;

5) Divers.

Après avoir épuisé l'ordre

du jour, une proposition relative à la circulaire n° 7 de la CNTG a été adressée au Président de la Confédération Nationale des Travailleurs de Guinée. La date du congrès national des Mines et Carrières a été définitivement fixée aux jeudi 9 et vendredi 10 février 1967 et la soirée des mineurs le samedi 11 février 1967.

Toutes les dispositions ont été prises pour régler la situation des cartes syndicales exercice 1966 et prendre celles de 1967.

LA GUINÉE - L'AFRIQUE - LE MONDE

Le 18^{me} CONGRÈS DU P. C. F.

(Suite de la Page 4)

ration amicale et égalitaire avec la France.

L'on se souviendra toujours de ce que la Guinée fut le seul pays des anciennes possessions françaises d'outre-mer à avoir opté d'une manière sans équivoque pour l'indépendance nationale et la souveraineté pleine et entière lors du référendum du 28 Septembre 1958. Ce faisant, le peuple guinéen était très conscient de ce que ses aspirations à la justice sociale et au progrès économique ne sauraient être pleinement satisfaites aussi longtemps qu'il ne serait pas un peuple pleinement responsable de son destin.

Or, ce référendum, à quoi tendait-il et qu'est-ce qui le justifiait en Afrique ?

Dans son magistral rapport d'activité présenté devant notre 5^{ème} Congrès au nom du Bureau Politique National par le secrétaire général du Parti Démocratique de Guinée, le Président Ahmed Sékou Touré déclarait :

«Le référendum proposé en 1958 était un raccourci pris par la puissance colonisatrice pour mieux détruire la liberté des peuples Africains. Car il s'agissait par un simple vote favorable de justifier la politique d'annexion et de faire obstacle, sur le plan international à toute velléité d'indépendance ultérieure. N'est-il pas significatif et même troublant d'entendre le même gouvernant dire qu'il est pour la décolonisation et contre l'indépendance des peuples colonisés. Qu'est-ce à dire sinon l'instauration du néo-colonialisme par la duperie en vue de la perpétuation de l'exploitation des mêmes peuples».

«Si le peuple de Guinée n'avait pas été dans les conditions objectives, politiques et morales qui lui permettaient de relever un tel défi, s'il n'avait pu démontrer qu'à tout moment de son existence un peuple est à même de s'administrer, l'annexion légale de cette partie de l'Afrique eut sans doute été consommée».

«Il n'y a jamais eu de préjugés d'indépendance parce que le monde n'a pas commencé avec le phéno-

me colonial. Il n'y a pas de crainte non plus que le monde puisse disparaître avec la destruction du système colonial».

«La lutte anti-colonialiste n'était pas terminée le 28 Septembre 1958, bien au contraire. Elle n'a fait que commencer avec plus de puissance sous ce double aspect des luttes contre les séquelles du régime colonial par l'adaptation des moyens, des structures, de l'esprit et des hommes aux nouvelles exigences d'une vie nationale de liberté, et des luttes contre la domination colonialiste qui pesait encore sur une bonne partie de l'Afrique».

«Le peuple de Guinée a conscience que tant que toute l'Afrique ne sera pas libérée, il se sentira toujours menacé par l'impérialisme revanchard».

Le Parti Démocratique de Guinée a donc continué de se mobiliser en vue de participer activement à la dislocation définitive des bases de l'impérialisme et du colonialisme en Afrique.

Ainsi, par son action décisive et ses indiscutables victoires, il a fini par s'affirmer comme un des grands partis d'avant-garde, inspirateur et organisateur des luttes libératrices des pays encore dominés.

Grâce à son combat incessant, il a contribué au développement de la prise de conscience des masses africaines et à la libération effective de nombreux États.

En tout cas, l'histoire aura enregistré qu'à un moment désespéré de la vie des pays d'Afrique opprimés, exploités et dépersonnalisés, un peuple aguerri, le peuple guinéen, sous la conduite éclairée et dynamique d'un de ses valeureux fils, le Président Ahmed Sékou Touré, aura, grâce à son courage et surtout son entreprise positive, permis à tous les autres pays frères de s'affranchir du joug colonial en s'engageant résolument, eux aussi, dans la voie de l'honneur et de la dignité.

(à suivre)

Acte du pouvoir central... Acte du pouvoir central... Acte du

Création de la Régie Nationale de Cinématographie et de Photographie

(Suite et fin de nos précédents numéros)

Les opérations de comptabilité de la Régie Nationale de Cinématographie et de photographie sont effectuées et constatées conformément aux règles en usage dans les Etablissements industriels et

commerciaux.

Le Directeur de la Régie Nationale de Cinématographie et de photographie présente à l'autorité de Tutelle le premier novembre qui suit la fin de l'exercice le compte d'exploitation, l'inventaire, le bilan et le compte des pertes et profits ap-

puyés d'un rapport détaillé sur les résultats de l'exercice clos.

Les documents sont appuyés du compte de gestion des recettes et dépenses budgétaires et hors budget, ce compte comprenant la balance générale des comptes, la situation de caisse, de banque et de porte-feuille au 30 septembre de l'année écoulée, l'Etat général des créances et dettes.

Le service financier et commercial de la Régie Nationale de Cinématographie et de photographie est dirigé par un Chef comptable nommé par décret sur proposition de l'autorité de Tutelle de la Régie.

Un Commissaire aux comptes désigné par décret suit toutes les opérations relatives à la gestion financière de la Régie Nationale de Cinématographie et de photographie. Il vérifie en fin d'exercice l'exactitude des comptes visés à l'article 21 ci-dessus. Il consigne ses observations sur les résultats de l'exercice clos dans un rapport qui est commun au gouvernement en même temps que les comptes.

Le Directeur rend compte mensuellement à l'autorité de tutelle de la situation des activités de la Régie Nationale de Cinématographie et de Photographie et notamment de la situation exacte de la gestion financière.

L'autorité de Tutelle peut à tout moment se faire communiquer tous les documents et pièces intéressant la gestion de la Régie Nationale de Cinématographie et de Photographie et faire procéder tant sur pièces que sur place à tout contrôle de gestion.

Sont abrogées toutes dispositions antérieures au présent décret.

A VENDRE

MERCEDES modèle 220 accidenté.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Ambassade de l'Arabie Séoudite à Landréah.

La campagne de riz à Dubréka

(Suite de la Première Page)

Casier de Dofili: 74 ha
Casier Tompétin: 74 ha
Plaines de Gbantama et Magnakhoun: 1200 ha
Plaines de Sanoyah: 1500

ha
Casiers de Dassara, Kénindé et Kagbélin: 500 ha
Soit au total: 3.348 ha
La récolte qui a commencé dans la fédération de Dubréka depuis le 11 novembre bat encore son plein.

Le mythe défavorable qui existait à propos de la terre, a disparu, et c'est avec une indiscutable satisfaction que les camarades paysans admirent aujourd'hui les ressources des différents casiers rizicoles, des plaines et des rizières qui avaient été abandonnées pour différentes raisons entre autres: terre inculte, terre salée, etc.

L'un des témoignages éloquentes de la réussite de cette campagne est le tonnage de riz commercialisé à nos jours

et l'assurances formelles aux différents délégués du Bureau Politique National de ne plus faire appel à Conakry ou à une autre région pour l'envoi de riz à Dubréka.

En effet, au cours de la conférence de commercialisation des produits présidée par M. Léon Maka, membre du B.P.N. les responsables des 10 sections de la fédération ont, comme nous l'avons dit, donné l'assurance formelle que la fédération de Dubréka a produit plus de riz qu'elle n'en a besoin pour sa consommation.

Le mot d'ordre «Produire pour se Suffire» lancé par le P.D.G. et son gouvernement par la voix de son secrétaire général, le Président Ahmed Sékou Touré, a eu de profonds échos à Dubréka.

Les militants et les militantes ont compris, que le travail est le père de l'abondance et de la joie.

Oumar Diabaté

LE 6^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ASSASSINAT DE PATRICE LUMUMBA

(Suite de la Première Page)

moire du disparu a été organisée le soir par M. Antoine Kiwewa président du Mouvement National Congolais Lumumba.

Prenant la parole à cette occasion, M. Kiwewa a lancé un appel au Général Mobutu en vue d'obtenir l'instauration au Congo d'un système bipartisan dans lequel le Mouvement National Congolais deviendrait le parti de la majorité. M. Kiwewa a affirmé: «Nous

réclamons l'exercice des droits politiques en demandant que, dans l'ordre, les congolais rejoignent deux partis politiques qui devront seuls exister au Congo.

«Ce Parti (le MNC) sera désormais notre trait d'union, notre carrefour, le champ de bataille pour l'indépendance économique et sociale... il faudra reprendre notre Parti pour éduquer les masses populaires dont le MNC est seul capable de canaliser les forces nationalistes».

HOROYA

ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE DE GUINEE

COMPTES CHEQUES POSTAUX (C. C. P.) 7770
BANQUE CENTRALE R. GUINEE (B. C. R. G.) 32 - 34 - 58

SPORT... SPORT...

En marge des 2^e Jeux africains de Bamako

Lors de sa conférence consultative de Bamako en décembre dernier, le Conseil Supérieur des Sports Africains avait procédé au tirage au sort des éliminatoires des Deuxièmes Jeux africains, qui on le sait, se dérouleront à Bamako en 1969.

Sept poules ont été établies compte tenu du découpage géographique du continent. C'est ainsi que la Guinée fera partie de la zone 2. Rappelons que le Mali, pays organisateur est qualifié d'office.

Les poules sont ainsi constituées :

Poule 1 :

Algérie, Maroc, Libye, Tunisie ;

Poule 2 :

Mauritanie, Sénégal, Gambie Guinée.

Poule 3 :

Côte d'Ivoire, Ghana, Sierra Léone, Libéria ;

Poule 4 :

Niger, Nigéria, Togo, Dahomey, Haute-Volta.

Poule 5 :

Cameroun, Congo-Brazzaville, Congo-Kinshasa, République Centrafricaine ;

Poule 6 :

R.A.U., Soudan, Ethiopie, Kénya, Ougandan.

Poule 7 :

Tanzanie, Zambie, Burundi, Ruanda, Madagascar, Malawi.

On peut déjà se réjouir des grandes chances qui s'offrent ainsi à notre pays de se qualifier largement pour ces Jeux, quand on sait que comparativement aux éliminatoires des Jeux de Brazzaville, nos footballeurs, basketteurs et volleyeurs avaient eu à faire à des adversaires plus redoutables que ceux de l'actuelle poule.

Nouvelle brève

ZANZIBAR : Le gouvernement de Zanzibar a annoncé mardi la confiscation de trois nouvelles plantations dans le Nord de l'île appartenant à des colons.

Depuis la mise en application il y a deux ans du plan de réforme agraire du gouvernement, plus de cinq cent plantations de cocotiers, d'arbres fruitiers et autres ont été confisquées.

La plupart de ces plantations ont été divisées en parcelles et distribuées aux paysans.

LE 18^{eme} CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

« Notre Parti et son gouvernement œuvrent inlassablement en faveur du raffermissement constant des rapports fraternels et d'amitié avec tous les Etats épris de liberté et de paix »

SOULIGNE LA DELEGATION GUINEENNE AU 18^e CONGRES DU PARTI COMMUNISTE FRANCAIS

Sur l'invitation du Parti Communiste Français, une délégation du Parti Démocratique de Guinée comprenant MM. Moussa Diakité, Mamouna Touré, membres du Bureau Politique National et Bangoura Kassory, membre du Bureau fédéral de Conakry 1 a assisté au 18^e Congrès du Parti Communiste Français. Notre délégation a, à cette occasion apporté, le salut et le soutien du peuple de Guinée, de son Parti démocratique au Congrès et au peuple français.

Nous publions ci-dessous le texte intégral de cette intervention.

Mesdames, Messieurs, Camarades congressistes,

Le Bureau Politique du Parti Démocratique de Guinée se réjouit de l'invitation du Comité Central du Parti Communiste Français à assister aux présentes assises d'un mouvement politique dont la contribution à l'organisation politique et à la formation idéologique des militants de notre pays a été positive à plus d'un titre.

En effet, les premières assises de nos organisations syndicales, et plus tard du Parti Démocratique de Guinée,

ont largement bénéficié de la participation active des éléments communistes se réclamant tant de la C.G.T. française que du Parti Communiste Français, se trouvant alors sur le sol guinéen comme fonctionnaires, ouvriers ou employés de commerce.

Depuis, les rapports de coopération établis entre nos organisations de lutte et le Parti Communiste Français n'ont cessé de se développer.

Nous sommes très heureux donc, au nom de notre délégation du Parti Démocratique de Guinée tout entier, et singulièrement de son secrétaire général, le Président Ahmed Sékou Touré, à la tribune de ce congrès, de saluer la classe ouvrière française, tous les

hommes et toutes les femmes qui, sous la bannière du Parti Communiste Français, ont contribué par leur combat incessant à l'avènement de notre régime parfaitement démocratique et foncièrement progressiste et apporté de manière directe une réelle contribution à l'évolution objective des peuples anciennement colonisés par la France, tel que le nôtre.

Dans la lutte anti-colonialiste, les communistes français ont été d'un soutien plus constant et puissant pour le progrès de nos peuples mobilisés, d'abord pour une Union française fraternelle et démocratique, puis pour l'indépendance nationale et enfin, pour une large coopé-

(Suite Page 3)

Des conditions exceptionnellement favorables pour l'abonnement à « HOROYA »

La Direction de «HoroYA» a le plaisir d'informer les militants du P.D.G. et l'ensemble de ses lecteurs qu'elle consentira en leur faveur d'importantes réductions sur le tarif des abonnements à l'intérieur de la République et cela dans les conditions ci-après :

- abonnement individuel = 5.000 F. au lieu de 6.000 F. ;

- abonnement collectif d'organismes dirigeants du Parti, de Syndicat, de coopérative = 4.500 F. par personne membre du groupe au lieu de 6.000 F.

Ces dispositions spéciales seront consenties pour les seuls abonnements intérieurs qui s'effectueront jusqu'au 28 février inclusivement

Pour les abonnements par mandats

ou chèques Postaux le cachet de la Poste fera foi.

La Direction de «HoroYA» est convaincue que ses aimables lecteurs, appréciant la signification de la présente mesure, se presseront de prendre ou de renouveler leurs abonnements car pour compter du 1er mars 1967, l'abonnement se fera selon le statut quo.

Des mesures tout aussi favorables seront incessamment accordées aux abonnés résidant à l'extérieur du pays.

Renseignements : Rédaction, Administration, Imprimerie Nationale «Patrice Lumumba» 2^e Etage, B.P. 341 - Tél. 51-50.

Compte Bancaire : Banque centrale de la République de Guinée n° 32 34 58 - CCP. 7770.

La plantation de thé de



•
M
a
c
e
n
t
a

Dans la lutte contre le sous-développement, le Parti et le gouvernement ont consenti de gros efforts pour implanter des usines de transformation. Aussi, les matières premières nécessaires au fonctionnement de ces usines peuvent être tirées du sol et du sous-sol de notre pays.

A Macenta, par exemple, une vaste plantation de thé a été réalisée en même temps que l'usine de transformation.

Sur notre photo : la S.P.D.A. en train de cueillir le thé.